

Du 15 au 21 février 2013: Prédominance d'une situation avalancheuse favorable

Pendant plusieurs journées, le temps était généralement ensoleillé – plus longtemps dans l'ouest et le sud que dans l'est (cf. photo 1). Il n'a neigé que faiblement. La situation avalancheuse était le plus souvent favorable. Dans les régions intra-alpines, elle était dominée par le problème de la neige ancienne. Les autres situations avalancheuses typiques étaient „neige soufflée“ et „neige glissante“.



Photo 1: Avec un temps ensoleillé, peu de vent et de la neige meuble, les conditions étaient fréquemment très bonnes pour les sports de neige au cours de cette semaine examinée par le rapport hebdomadaire (photo: T. Schneidt, 16.02.2013 dans la descente du Rottällhorn, Urseren, UR).

Météo

Vendredi 15 et samedi 16 février: D'abord ciel couvert, puis dans l'ouest et le sud, temps assez ensoleillé

Les vendredi 15 et samedi 16 février étaient encore assez couverts, tout particulièrement dans le nord. De 10 à 25 cm de neige étaient à nouveau tombés sur une grande partie du versant nord des Alpes, de l'ouest du Bas-Valais et du nord des Grisons entre le jeudi soir 14 février et le samedi matin 16 février. Dans les autres régions, il n'y a eu que quelques centimètres de neige fraîche, ou bien le temps était resté sec. Sous l'influence croissante d'une zone de haute pression à partir de l'ouest et avec un vent du nord, le temps était assez ensoleillé le samedi dans l'ouest et le sud (cf. photo 1). Dans le nord et l'est, le ciel s'était également lentement dégagé: il y avait d'abord une nébulosité comparable à du brouillard élevé à environ 3500 m qui est descendue en cours de journée jusqu'aux alentours de 1500 m. Un vent modéré et localement fort de secteur ouest à nord-ouest a donné lieu, le vendredi, à certains endroits, à la formation d'accumulations de neige soufflée généralement petites et pouvant se décrocher très facilement.

Du dimanche 17 au mardi 19 février: Temps généralement ensoleillé

A part une faible nébulosité élevée et tenace dans les régions de l'est et du brouillard élevé en dessous de 1800 m environ avec de fortes fluctuations de la limite supérieure, le dimanche 17 février se présentait sous une face ensoleillée. Le lundi 18 février, l'ensoleillement ne connaissait pratiquement pas de limite. Le mardi 19 février, les nuages ont envahi le ciel à partir du nord-est, tandis que dans l'ouest et le sud, le temps était toujours généralement ensoleillé. Le vent était faible soufflant dans différentes directions le dimanche et le lundi, alors que le mardi, il était modéré à fort de secteur ouest à nord-ouest.

Mercredi 20 et jeudi 21 février: Un peu de neige fraîche dans l'est et le sud

Le mercredi 20 février, le ciel était généralement très nuageux dans l'est. Il a neigé temporairement. Ailleurs, la nébulosité était variable avec des passages ensoleillés relativement longs. Le jeudi 21 février, le temps était en général très nuageux, à part des éclaircies en Valais et dans les Grisons. Il a neigé jusqu'à basse altitude, surtout dans le Tessin. Du mardi soir au mercredi avant midi, de 5 à 15 cm de neige sont tombés dans le Prättigau, et du mercredi soir au jeudi après-midi, il y a eu de 10 à 20 cm de neige fraîche et localement jusqu'à 30 cm dans le centre du Tessin. Sur le reste du centre du versant sud des Alpes et dans la région du Simplon, l'apport de neige était de 5 à 10 cm.

Le mercredi, le vent était faible à modéré, et le jeudi, il soufflait généralement faiblement de secteur nord-ouest.

Tout au long de cette période examinée par le rapport hebdomadaire, la température de l'air à la mi-journée à 2000 m n'a fait l'objet que de faibles fluctuations et se situait entre -5 et -10 °C.

Manteau neigeux

Constitution et stabilité du manteau neigeux

Sur le versant sud des Alpes, la constitution du manteau neigeux était favorable. Seules les couches fraîches de neige soufflée étaient temporairement susceptibles de se décrocher.

Dans les régions au nord de l'axe Rhin-Rhône, dans l'ouest du Bas-Valais et dans le Prättigau, la constitution du manteau neigeux était également favorable et généralement bien consolidée. Sur une grande partie du territoire, la neige fraîche et la neige soufflée des deux semaines précédentes recouvraient une croûte durcie de regel. Même si en dessous de cette croûte, une couche molle de neige ayant subi une métamorphose constructive à grains anguleux s'était formée, les déclenchements d'avalanches étaient rares et les essais de bloc de glissement donnaient lieu à des ruptures généralement dans les couches superficielles avec des degrés de charge moyens et élevés. Les décrochements dans les couches plus profondes constituaient l'exception. Le glissement de la neige en dessous de 2400 m environ était un peu plus intensif dans ces régions, ce qui s'est traduit par une augmentation des ruptures de glissement. Le nombre d'avalanches de glissement signalées n'a pas augmenté sensiblement (cf. photo 2).



Photo 2: Fissures dans la neige glissante (gueule de poisson) sur une pente exposée à l'est-nord-est à environ 2000 m le lundi 18 février, au Bischofer Chârfp (GL). La zone sans neige indique de combien la gueule de poisson s'est ouverte depuis les dernières chutes de neige (le samedi 16 février.) Des fissures sont apparues dans le manteau glissant. Des ondulations ou des bosses se sont formées dans le manteau neigeux en dessous de la gueule de poisson. De nombreuses traces de skis sont visibles du côté droit (sur la photo) de la gueule de poisson. Des personnes ne peuvent guère déclencher l'avalanche de glissement. Mais elle peut se déclencher spontanément à tout moment. C'est la raison pour laquelle il faut s'attarder le moins longtemps possible dans le voisinage de fissures dans la neige glissante (photo: A. Schmidt).

La situation se présentait différemment dans les autres régions du Valais et tout particulièrement dans le centre des Grisons et en Engadine. Le manteau neigeux avait subi une forte métamorphose constructive et était mou, surtout aux endroits faiblement enneigés et dans le voisinage de la limite de la forêt. Des bruits sourds ont fréquemment été signalés aux altitudes allant de 1800 à 2200 m. Les déclenchements d'avalanches dans cette plage d'altitude étaient toutefois plutôt rares. Aux altitudes plus élevées, les couches de neige superficielles étaient mieux consolidées. Les couches centrales et profondes y recouvraient cependant aussi des couches molles ayant subi une métamorphose constructive à grains anguleux. Elles renfermaient diverses croûtes durcies de regel. Les départs d'avalanches et les ruptures dans les tests de stabilité se produisaient généralement dans le voisinage de ces croûtes et se propageaient jusqu'au niveau du sol. Ces avalanches étaient généralement petites à moyennes et souvent étroites et longues – un élément indiquant que les conditions pour la propagation des ruptures n'étaient plus aussi bonnes (cf. photo 3). Un autre élément indiquant que la constitution du manteau neigeux sur les pentes exposées au sud n'était pas meilleure que sur les pentes exposées au nord est que près de 40% des avalanches se sont produites sur les pentes exposées au sud (est à ouest en passant par le sud) et 60% sur des pentes exposées au nord (ouest à est en passant par le nord).



Photo 3: Un snowboarder (rouge = parties visibles de la trace, bleu = rupture d'avalanche) a déclenché lors de sa descente trois avalanches de plaque de neige. Les avalanches n'ont pas atteint une très grande largeur, mais elles se sont décrochées jusqu'au niveau du sol. Pente extrêmement raide (>40°) exposée au nord-est au Geissweidengrat (Davos, GR) à environ 2500 m (photo: SLF/N. Wever).

Dans toutes les régions, une croûte durcie de regel s'était formée à la surface du manteau neigeux sur les pentes très raides exposées au sud.

Situation neigeuse

La situation neigeuse n'a pas changé fondamentalement par rapport à celle de la semaine précédente examinée par le rapport hebdomadaire: Sur le versant nord des Alpes, il y avait à 2000 m de 2 à 3 m de neige. A mesure que l'on se dirigeait vers le sud, les hauteurs de neige diminuaient. Depuis les vallées de la Viège en direction du centre des Grisons en passant par le centre et le sud du Tessin ainsi que sur le versant sud des Alpes, il y avait de 80 à 120 cm de neige, et en Engadine de 50 à 80 cm. Comparées aux données pluriannuelles, les hauteurs de neige étaient supérieures aux valeurs moyennes au nord de l'axe Rhin-Rhône et dans le Bas-Valais; elles correspondaient aux valeurs moyennes dans le centre des Grisons et en Haute-Engadine et elles étaient inférieures aux moyennes dans les régions situées plus au sud.

Danger d'avalanche

Tout au long de la période examinée par le rapport hebdomadaire, la situation avalancheuse était le plus souvent favorable avec généralement un danger limité d'avalanche (degré 2). La situation avalancheuse devait être considérée comme la plus délicate dans les régions intra-alpines du Valais et des Grisons, y compris l'Engadine. Les avalanches pouvaient s'y décrocher jusqu'au niveau du sol et atteindre une ampleur moyenne. La situation avalancheuse s'est développée de la manière la plus favorable dans les Préalpes ainsi que dans le centre et le sud du Tessin (danger temporairement faible, degré 1).

Etant donné que sur une grande partie du territoire, il y avait encore de la neige meuble à la surface du manteau neigeux, la situation avalancheuse était sensible à l'influence du vent et celui-ci constituait un facteur d'insécurité pour l'évaluation. Il a donné lieu à la formation d'accumulations fraîches de neige soufflée, surtout les vendredi 15, mardi 19 et mercredi 20 février:

Vendredi 15 février:

Une phase avec un vent de secteur nord-ouest modéré et localement fort a donné lieu le vendredi à la formation intensive de neige soufflée sur de petits espaces et à une brève augmentation locale du danger d'avalanche (cf. photo 4).



Photo 4: En peu de temps, de la neige a été transportée localement par le vent le vendredi après-midi 15 février, comme par exemple ici dans la région de Montana, VS (photo: V. Bettler).

Le vendredi 15 février, le Service des avalanches a reçu des indications concernant l'influence du vent localement dans certaines régions, et surtout le long de la crête principale des Alpes. Des précisions supplémentaires ont révélé que c'était plutôt sur de petits espaces que cette influence du vent était forte. Les mesures des stations automatiques révélaient un schéma similaire. Ces observations locales ont donné lieu, dans le bulletin d'avalanches, à la description suivante du danger au sein de degré 2 (limité) pour le samedi 16 février: « Des avalanches peuvent être déclenchées par des personnes dans les couches proches de la surface. Crête nord des Alpes: Les accumulations de neige soufflée généralement petites de vendredi doivent être évaluées avec précaution. Elles se situent surtout à proximité des crêtes, dans les combes et couloirs. Des avalanches sont généralement uniquement petites mais souvent facilement déclençables. **Des accumulations de neige soufflée en partie grandes se sont formées localement. Dans ces endroits le danger est plus haut.** Un choix prudent des itinéraires est recommandé.»

Des retours d'information concernant des modifications à court terme du danger d'avalanche, le feed-back relatif à l'évaluation ou des signalements d'avalanches sont vivement souhaités et contribuent à la vérification de l'évaluation du danger d'avalanche tel qu'il est formulé dans le bulletin. Les informations complémentaires concernant les retours d'information adressés aux prévisionnistes en matière de danger d'avalanche peuvent être consultées ici.

Mardi 19 et mercredi 20 février:

Entre mardi midi 19 février et mercredi après-midi 20 février, un vent modéré à fort de secteur ouest à nord a à nouveau donné lieu à la formation d'accumulations de neige soufflée plutôt petites, mais susceptibles de se décrocher facilement. Cela concernait tout particulièrement les altitudes élevées et la haute montagne.

Dans le bulletin d'avalanches, il était fait référence à chaque fois au danger d'avalanche de glissement dans les régions du versant nord des Alpes, du nord du Valais, du Bas-Valais ainsi que du nord des Grisons.

Accidents d'avalanche

Au cours de cette période examinée par le rapport hebdomadaire, des adeptes des sports de neige ont, à diverses reprises, déclenché des avalanches (cf. photo 3 et galerie de photos). La plupart des avalanches se sont produites dans les régions intra-alpines du Valais et des Grisons. Dans le Bas-Valais, il y a eu le dimanche 16 février, deux accidents d'avalanche, avec à chaque fois des conséquences mortelles pour une personne:

Au-dessus de Champex (VS), un randonneur solitaire a déclenché une avalanche sur une pente très raide exposée au nord à 2170 m et a été entraîné. Dans sa chute avec l'avalanche, il a heurté un arbre et a été mortellement blessé.

En dessous du Lac de Toûno (Val d'Anniviers, VS), deux personnes ont été touchées le même jour par une avalanche de plaque de neige sur une pente exposée au sud à près de 2600 m. Une des personnes a succombé par la suite à ses blessures à l'hôpital.

De la chance dans leur malheur, c'est ce qui s'est produit le samedi 16 février pour un groupe de trois randonneurs à ski qui, lors de la montée en direction du col Pierra Perchia (Intaymon, FR), ont été surpris par une avalanche de glissement au pied d'une pente exposée au sud à environ 1400 m d'altitude. Cette avalanche s'était décrochée spontanément à une altitude plus élevée de quelque 300 m. Le groupe a pu s'enfuir, seule une personne a été entraînée et partiellement ensevelie. Heureusement, elle s'en est sortie indemne.

Photos



"Schneezauber". Schnee kann sich stark verformen, besonders wenn er warm ist und langsam belastet wird. Das Dach ist nach Süden orientiert, hat eine Neigung von ca. 20 Grad und ist mit Blechbahnen von ca. 50 cm Breite eingedeckt (Foto: H.U. Leuenberger, 09.02.2013).



Grosse Staublawine bei mässiger Lawinengefahr (Stufe 2)....? Am Samstag, 16.02. wurde diese Staublawine durch einen Felssturz auf ca. 3200 m an der Dent de Perroc (3675.7, Val d'Arolla, VS) ausgelöst. Sie stürzte über ca. 1400 m ab und erreichte den Talboden oberhalb von Satarma (ca. 1800 m) (Foto: B. Bourrisson).



Zur Sicherung von Skipisten vor Lawinen werden durch die Pisten- und Rettungsdienste der Bergbahnen regelmässig Sicherheitsprengungen durchgeführt. Dieses Beispiel zeigt einen zu sichernden Bereich. An verschiedenen Orten wurde gesprengt (rote Kreise). Eine Lawine wurde ausgelöst. Als Stabilitätstest bedeutet das: Gefahrenstellen sind nur wenig verbreitet (Foto: V. Bettler, Montana, 16.02.2013).



Die Dent Blanche (4357 m) am Samstag, 16.02., so richtig in Schnee eingepackt (Foto: N. Erpen, Zermatt, VS).



Gleitschneelawinen begleiten uns nun schon fast durch den ganzen Winter. Diese zwei gingen am Freitag, 15.02. abends oder in der Nacht zum Samstag, 16.02. im Gebiet Adelboden (BE) ab (Foto: P. Allenbach).



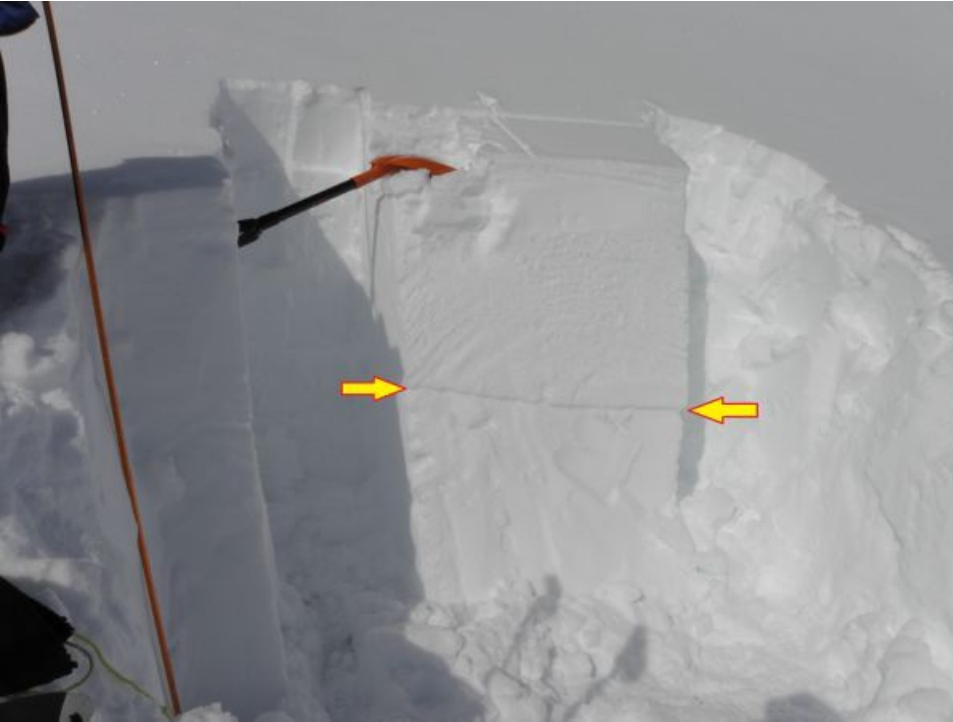
Ansturm auf den Blüenberg (2405 m, Muotathal, Sz) am Samstag, 16.02. Auch andernorts war die Skitourenaktivität sehr gross (Foto: S. Wehrl).



Diese Schneebrettlawine wurde am Samstag, 16.02. im Tiertäli (Davos, GR) an einem steilen Nordosthang auf 2480 m ausgelöst. Auch sie riss bis in bodennahe Schneeschichten (Foto: V. Meier).



Der Autor des Fotos schreibt: "Die Gleitschnee-Bewegungen sind verbreitet und seit einigen Tagen nehmen die Bewegungen wieder zu." (Foto: M. Balzer, 17.02.2013, Falscher Chöpf, Trimmis, GR).



Schneedeckenuntersuchung im Flüelagebiet an einem 30° steilen Südhang auf 2680 m. Bei einer Schneehöhe von 135 cm war der Stabilitätstest bei grosser Belastung 53 cm unter der Oberfläche erfolgreich: Die Säule ist in einer kantig aufgebauten Schicht unterhalb einer Eislamelle gebrochen (Pfeile) (ECT 22/22@128). Die Temperatur der Schneedecke war im obersten halben Meter noch leicht unter 0 °C, darunter bereits 0 °C warm (Foto: SLF/Th. Stucki).



Staublawine von La Vierge (2641 m) in den Rochers des Gagneries im Gebiet der Dents du Midi (Evionnaz, VS) am Sonntag, 17.02. Auslöser war sehr wahrscheinlich ein Wächtenbruch (Foto: B. Goepfert).



Schneebrettlawine am Gipfelgrat des Bunderspitz (2546 m, Kandersteg, BE). Wahrscheinlich wurde sie im Bereich des Grates durch eine Person ausgelöst (Foto: Ch. Wittwer).



Kleine Schneebrettlawine am Ratoser Stein (2474 m, Schanfigg, GR) im sehr steilen, nordostseitigen Gipfelhang. Sie wurde am Sonntag, 17.02. ausgelöst. Im Bild rechts ist eine ältere, überschneite Schneebrettlawine zu erkennen (Foto: M. Ulmer).



Links die Aufstiegsspur (35-40°), rechts die Lawine (35-40°, stellenweise steiler), ausgelöst durch eine Person in der Abfahrt. Exposition Nord. Am Geissweidengrat, 2685 m, Davos, GR (Foto: SLF/N. Wever, 17.02.2013).



Blick in die Nordwand der Dent d'Herens (4171 m, VS) am Sonntag, 17.02. Nicht wie die Dent Blanche (vgl. anderes Bild) in Schnee gehüllt, sondern ziemlich aper (Foto: T. Grichting).



Dieses Schneebrett wurde am Sonntag, 17.02. um ca. 15 Uhr von einem Tourenfahrer an einem Osthang auf rund 2800 m in der Nähe des Dachbergliffes (Vals, GR) ausgelöst (Foto: U. Berni).



Oberflächlich lockerer Schnee und Oberflächenreif an sonnen- und windgeschützten Orten - so war am Dienstag, 19.02. die Schneeoberfläche häufig beschaffen, wie z. Bsp. hier im Aufstieg zum Col de Fenestral (2400m, Finhaut, VS) im Unterwallis (Foto: V. Bettler).



Voici une image de la beauté du travail de la nature au sommet du Crêt de la Neige (1717m) à l'ouest de Genève (GE) (Foto: J.P. Wagner).



"Erleuchtung" an der Jungfrau (4158 m, BE). Stimmung am Dienstag, 19.02. (Foto: Webcam Lauberhorn).



Am Donnerstagmorgen, 21.02. erreichte der Staubanteil einer Lawine, die durch Eisschlag ausgelöst wurde, den Talboden bei Randa, VS (Foto: 20Minuten).

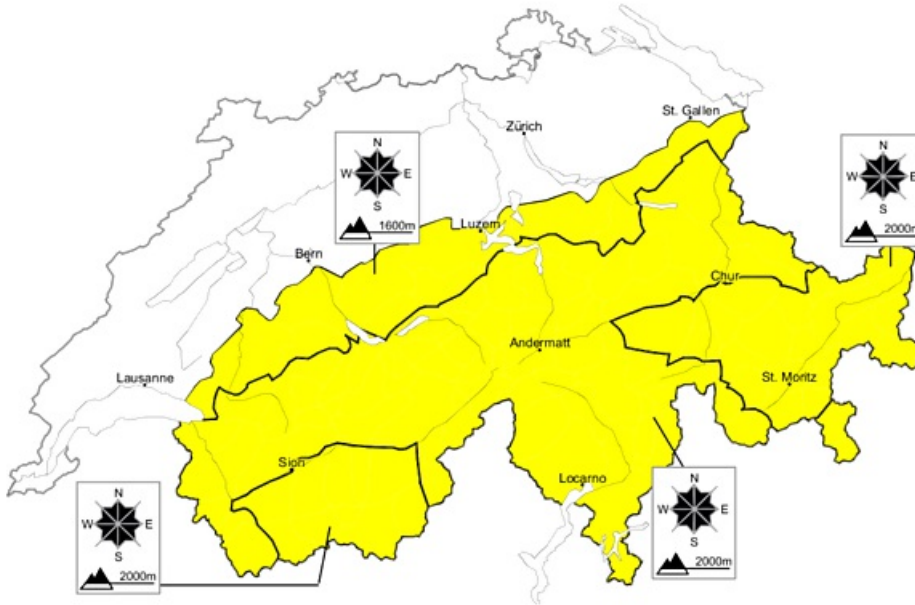


Grosflächige Schneebrettlawine vom Donnerstag, 21.02. an einem Südosthang auf knapp 3000 m in der Nähe der Cabanne des Aiguilles Rouges (Arolla, VS). Die Lawine löste eine Suchaktion aus. Glücklicherweise war niemand verschüttet (Foto: Maison du sauvetage/D. Michellod).

Évolution du danger

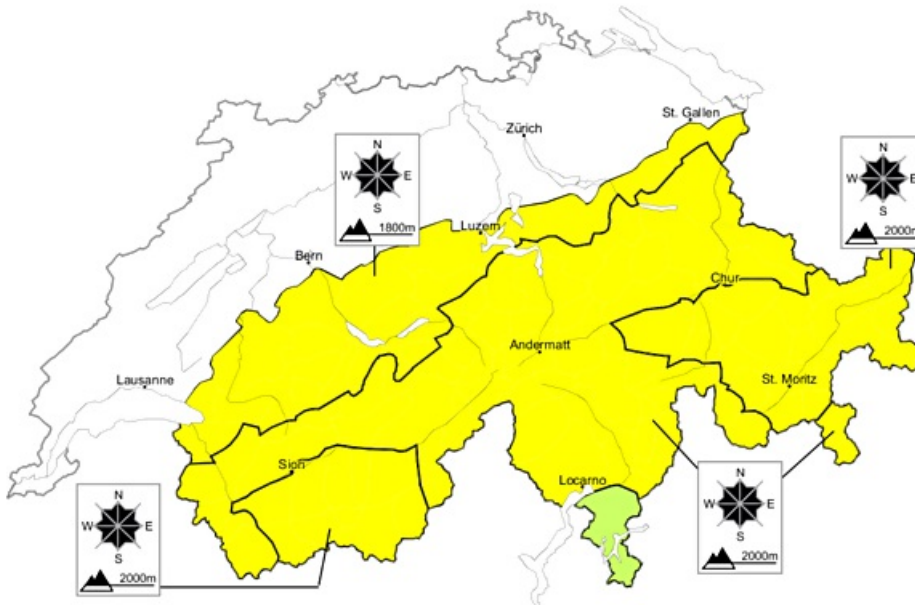
Bulletin d'avalanches pour vendredi, 15 février 2013

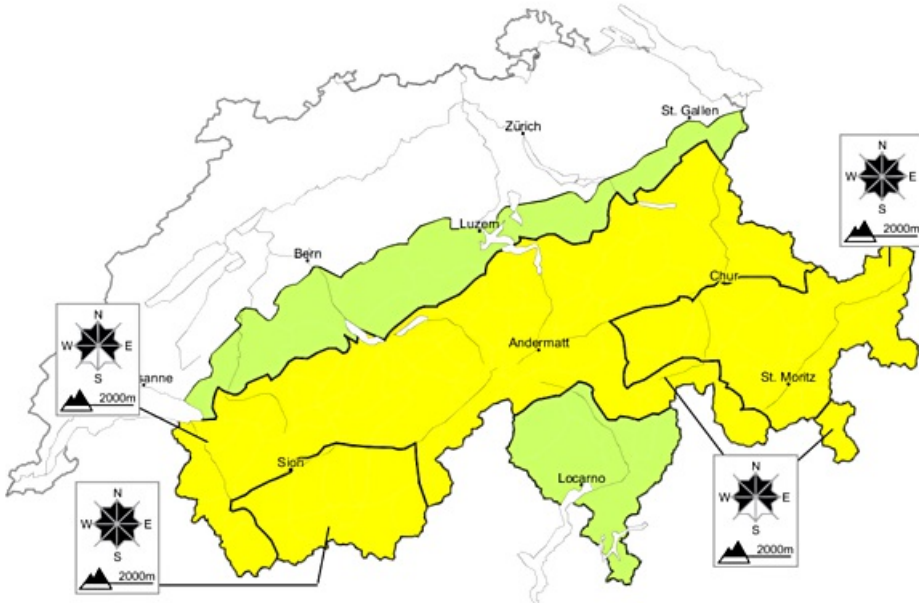
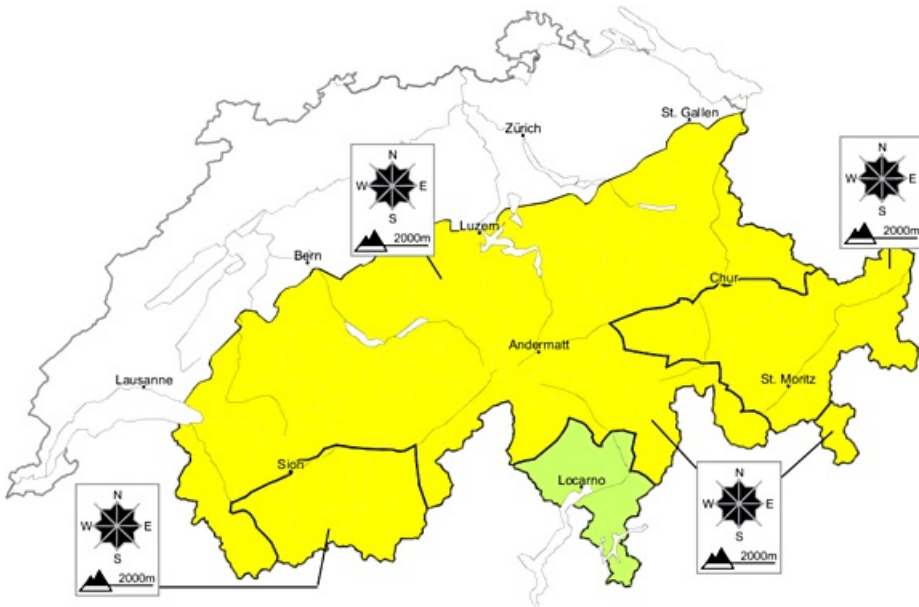
01.02.13 10:00



Bulletin d'avalanches pour samedi, 16 février 2013

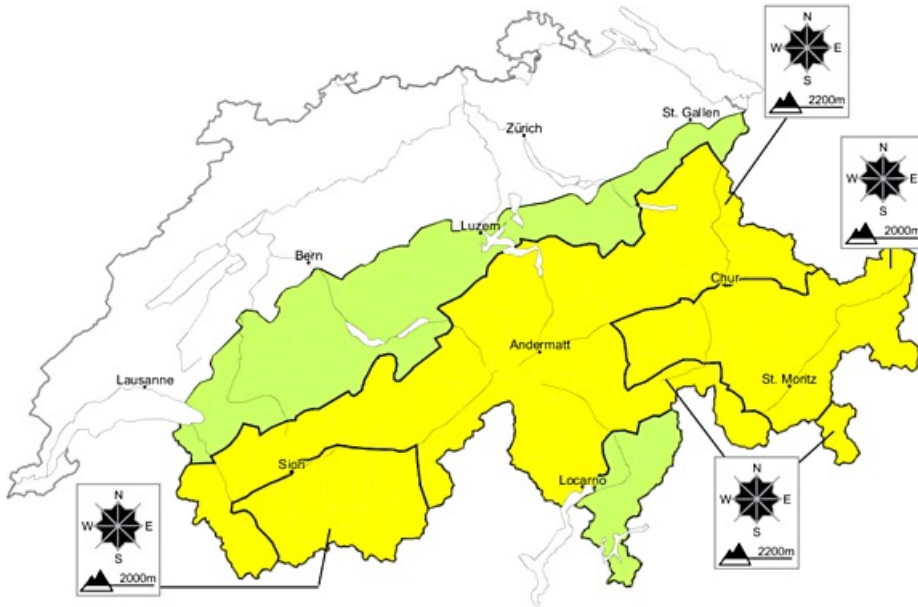
01.02.13 10:00





Bulletin d'avalanches pour mardi, 19 février 2013

01.0016.0017



Bulletin d'avalanches pour mercredi, 20 février 2013

01.0016.0018

